

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE

## QUÉBEC

ET

### BULLETIN DES ŒUVRES

DE

#### L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

---

#### ABONNEMENTS :

Canada : \$1.00.— Ville de Québec, États-Unis, et Pays  
de l'Union postale, \$1.50 (7 fr. 50).

Doivent être payés d'avance.

~~~~~

Manuscrits, communications et abonnements doivent être adressés à la SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

---

LA SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au No 103, rue Ste-Anne, Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

# VIN DE MESSE

## CERTIFICAT

Archevêché de Québec, 1er août 1914.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujours sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L.-N. CARDINAL BEGIN ARCH. DE QUÉBEC.

### Extrait de la circulaire du 1er mars 1897.

« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude.

« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison ; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.

« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »



## CASAVANT FRERES

...FACTEURS D'ORGUES...

### Saint-Hyacinthe, Qué.

Au delà de 650 orgues ont été construites par cette Maison, dont 62 à 4 claviers, 147 à 3 claviers, 416 à 2 claviers, etc....

Les plus remarquables sont celles de l'église Saint-Paul, Toronto. (Les plus grandes du Canada).  
L'université de Toronto.  
L'église du Saint-Nom-de-Jésus, Maisonneuve  
L'église Notre-Dame, Montréal.  
L'église Saint-Jean-Baptiste, Montréal.  
La cathédrale de Montréal.  
La basilique de Québec  
La basilique d'Ottawa.  
La basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré  
Le Grand Opéra de Boston.  
L'église Saint-François-Xavier, New-York.  
La cathédrale de Trois-Rivières.  
La cathédrale de Chicoutimi.  
La cathédrale de Nicolet.

# LE FEU

## DANS LES MAISONS D'EDUCATION

est un danger constant si l'intérieur  
n'est pas recouvert de matériaux  
incombustibles.

---

### "LINABESTOS"

est la seule planche murale

#### ENTIEREMENT A L'ÉPREUVE DU FEU

Les autres contiennent soit des fibres de bois, soit de la pâte à papier, lattes, refente de bois, asphalte, colle grasse, ou autre substance dangereuse; LINABESTOS est entièrement fait d'amiante et de ciment Portland.

LINABESTOS est donc à l'épreuve du feu : il ne craque pas, ne gauchit pas, ne "travaille" pas. Aucune vermine ne peut y trouver refuge.

#### COUTE PEU

Demandez notre livret « D » et échantillons.

---

**LA CIE DES PRODUITS  
D'AMIANTE ET DE CIMENT.  
78, rue St.-Pierre, - QUEBEC.**

Succursales: Halifax, N. E., St-Jean, N. B.,  
Sydney, C. B.

# IL FAUT GUÉRIR

## VOTRE RHUME

et pour cela, méfiez-vous des sirops à base d'opium ou de morphine qui calment, mais **ne guérissent pas**. Au premier symptôme de **Mal de Gorge, enrouement, toux, rhume, bronchite**, prenez du

### TAROL



Sirop composé de Goudron, d'Huile de Foie de Morue et de Médicaments approuvés par la Faculté de Médecine pour le traitement des Maladies des voix Respiratoires.

TAROL soulage instantanément et guérit sûrement la **TOUX** la plus opiniâtre, le **RHUME**, la **BRONCHITE Aigüe** ou chronique, le **CATARRHE**, la **GRIPPE**, la **COQUELUCHE**, le **CROUP** et toutes les Affections graves ou légères des Poumons.

25c. la Bouteille.

Pour compléter le traitement, on prendra alternativement, à deux heures d'intervalle,

### VIN MORIN CRESO-PHATES

le grand Tonic des Poumons. Petit modèle ; 50c. grand modèle \$1.00.

Aux personnes Pâles, Faibles, Anémiques, nous recommandons l'usage régulier des **Pilules Cardinales** qui enrichissent le sang et fortifient tout l'organisme.—50c. la boîte.

**Dr Ed. MORIN & Cie, Limitee,**  
113, Côte de la Montagne, - - - - - QUÉBEC.

**CIERGES ET VINS DE MESSE**

**MAISON J.-B. LASNIER PÈRE**

FABRICANT DE CIERGES, BOUGIES, CHANDELLES  
IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

*La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur  
l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges  
pour toutes fins liturgiques.*

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU  
**RUE ST-GEORGES, LÉVIS.**

TÉLÉPHONES  
Bell 91  
National 169

Bureau : 88 rue St-Pierre Téléphone 263  
Résidence : 18, rue Ste-Julle

**CHARLES GAGNON**

AGENT ET COURTIER  
D'ASSURANCES

FEU, VIE, ACCIDENTS,  
MARINE, Etc.

**J.-E. LIVERNOIS**

LIMITÉE

IMPORTATEURS EN GROS

Produits Chimiques, Remèdes  
Erevetés, Parfums, Etc., Etc

**RUE ST-JEAN, - QUÉBEC,**  
CANADA.



SI LE PUBLIC CONNAISSAIT les  
grands avantages des VERRES TORIQUES  
sur les autres verres à lunettes ordinaires  
personne n'achèterait plus que des VERRES  
TORIQUES. Le foyer de ces verres est  
presque illimité tandis que dans les verres  
ordinairement vendus il n'existe guère que  
dans une partie fort limitée du centre.  
C'est le verre que tous les vrais oculistes  
prescrivent parce que c'est vraiment le seul  
qui donne ENTIERE SATISFACTION.

**P.-C. Lacasse**

OPTICIEN ET OPTOMÉTRISTE  
40, RUE DE LA FABRIQUE

LA MEILLEURE ET LA PLUS ANCIENNE MAISON D'ÉPICERIES,  
A QUÉBEC

## N. RIOUX & CIE

s'honore de compter parmi ses clients un grand nombre de  
maisons d'éducation et de membres du clergé.

AUTORISÉE A VENDRE LE VIN DE MESSE.

Nous venons de recevoir une consignation d'Huile d'Olive de la célèbre maison  
Antoine Vial, Marseille.

## LORENZO AUGER

ARCHITECTE

de l'Association des Architectes de la Province de Québec,  
de l'Institut Royal des Architectes du Dominion.

39, rue St-Jean, Québec



1, Rue St-Jean

(Edifice de la Métropolitaine.)

LÉVIS.

## JOS.-P. OUELLET

ARCHITECTE ET ÉVALUATEUR

DIPLOMÉ : "A. A. F. Q." ————— et ————— MEMBRE DE L'I. R. A. C.

SPÉCIALITÉ : ÉDIFICES RELIGIEUX

28, rue Ste-Famille, QUÉBEC.

Téléphone 177

## GARAND & THIBAUT, DOREURS, ARGENTEURS et NICKLEURS

308½, rue Saint-Joseph, QUÉBEC Tél. 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre.—Oxydage  
— Vieilles argenteries remises à neuf.— Couchettes en cuivre  
et vieux lustres nettoyés et vernis.—Argenteries de voitures.

Aussi : Réparation de vases sacrés et de bronzes d'églises.

Une Spécialité : **OUVRAGE GARANTI.** Une visite et sollicitée

# TANGUAY & LEBON

Architectes et Evaluateurs

20, RUE D'AIGUILLON

Téléphone 1466.

QUEBEC.

## JOBIN & PAQUET VANDRY & MATTE

**FERBLANTIER  
- PLOMBIER -**



72-78, Cote d'Abraham, Québec.

Plomberie Moderne, Ventilation, Éclairage au Gaz et à l'Electricité, Téléphone et Sonneries Electriques, Système de Chauffage à Eau Chaude, à la Vapeur et à Air Chaud, Couverture en Métal, etc. Fournitures de Matériaux de Plomberie, Chauffage, Gaz, Electricité, Pompes en Cuivre et en Fonte, Tuyaux et Ajustements pour Aqueduc, Poêles, Ferblanc et Cuivre, Etc.

**ENTREPRENEURS  
DE**

**PLOMBERIE, CHAUFFAGE,  
LUMIÈRE ET CLOCHES  
ÉLECTRIQUES,**

**OUVRAGES EN TÔLE,  
FERBLANC et CUIVRE.**

— ANGLE DES RUES —  
St-Jean et d'Youville, Québec.

## LIBRAIRIE A.-O. PRUNEAU

60, RUE ST-JEAN, QUEBEC.

Ornements d'église, Tissus en soie couleurs liturgiques: Damas Moires, Taffetas, Tissus en laine pour tentures et soutanes d'enfants de chœur, Toiles pour lingerie d'église, Surplis, Aubes, Bas d'aube en dentelle, Gazes or et argent, Point lamé d'or, Galons, Dentelles, Franges, Glands or et argent.

# LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

(Incorporée par acte du Parlement en juillet 1900)

Capital autorisé - - - - - \$2,000,000.00  
Capital payé et réserve - - - - - 1,650,000.00

Siège Central : 7 et 9, Place d'Armes,  
MONTREAL, Can.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. H. LAPORTE, De la Maison Laporte, Martin & Cie Limitée.  
Vice-Président : M. TANCRÈDE BIENVENU, Adm. Lake of the Woods  
Milling Co., Limited.

## BUREAU DES COMMISSAIRES ET CENSEURS

### DEPT. D'ÉPARGNE

Président : SIR ALEXANDRE LACOSTE, ex-juge en chef de la Cour du  
Banc du Roi.

75 succursales dans les provinces de Québec, Ontario et Nouveau-Brunswick.

La Banque est prête à fournir au commerce et à l'industrie l'aide qui lui sera raisonnablement demandée; elle fera l'escompte du bon papier de commerce à des taux raisonnables.

Pour la commodité des artisans et des enfants, des dépôts de toutes sommes depuis \$1. seront acceptés au Département d'Épargne.

Succursale de Québec : LÉON-T. DESRIVIÈRES, GÉRANT.  
93 rue St-Pierre.

# Bovril

## Fait baisser les comptes du Boucher

**BOVRIL** rend vos soupes et vos ragoûts plus nourrissants. Il faut un gigot de bœuf pour faire une bouteille de **Bovril**. Le pouvoir reconstituant de **Bovril** dépasse de dix à vingt fois la quantité prise. **Bovril** veut dire : plus de force, moins de dépenses.

---

---

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

---

---

## SOMMAIRE

*Calendrier de la semaine, 161.—Quarante-Heures, 161.*

**Partie officielle :** Mandement de Son Eminence le Cardinal Bégin, 162.

**Partie non officielle :** S. G. Mgr Roy, 164.—CAUSERIE DE LA SEMAINE : Vanité corruptrice, 164.—LITURGIE ET DISCIPLINE : Codification du droit canon, 166.—A TRAVERS LES DIOCÈSES : Ottawa, 168 ; Saint-Hyacinthe, 168 ; Chicoutimi, 168 ; Rimouski, 169 ; Saint-Jean, N. B., 169.—VARIÉTÉS : Le petit pauvre de Saint-Rémi à Reims, 170.—LES LIVRES : 172.

**Bulletin social :** DOCTRINE : Une chaire de science sociale, 173 —FAITS ET ŒUVRES : l'Action Sociale Catholique à Saint-André, 174.—Le Cardinal Farley et la presse catholique, 175.

---

---

## CALENDRIER DE LA SEMAINE

**Dimanche, 19 novembre.**—XXIII ap. Pent. et 4 nov. Du dim.

**Lundi, 20.**—S. FELIX DE VALOIS, confesseur.

**Mardi, 21.**—PRESENTATION DE LA B. V. M. *dbl*, *maj*.

**Mercredi, 22.**—STE-CECILE, vge et martyr.

**Judi, 23.**—S. CLEMENT I, pape et martyr.

**Vendredi, 24.**—S. JEAN DE LA CROIX, confesseur.

**Samedi, 25.**—STE-CATHERINE, vierge et martyr.

**Dimanche, 26.**—XXIV et dernier ap. Pent. et 5 nov. Du dim.

## QUARANTE-HEURES

**19 novembre,** Cap-Rouge.—**21,** St-Alphonse de Thetford.—**23,** Ste-Louise ; Giffard.—**25:** Couvent de Lauzon.

---

## PARTIE OFFICIELLE

---

### MANDEMENT

DE SON EMINENCE LE CARDINAL BÉGIN, ARCHEVEQUE DE QUÉBEC

LOUIS-NAZAIRE BÉGIN, CARDINAL-PRETRÉ DE LA SAINTE ÉGLISE ROMAINE, DU TITRE DE SAINT-VITAL, PAR LA GRACE DE DIEU ET DU SIEGE APOSTOLIQUE, ARCHEVEQUE DE QUÉBEC,

*Au clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses et à tous les fidèles de l'archidiocèse de Québec, Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur.*

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Il y a vingt ans mourait, au couvent des Rédemptoristes, à Sainte-Anne de Beaupré, le serviteur de Dieu, Alfred Pampalon, prêtre-profès de la congrégation du Très Saint Rédempteur.

Né à Lévis en 1857, Alfred Pampalon fit ses études au collège de cette ville. Sa vie pieuse et angélique, sa docilité et son application le firent considérer comme un modèle de parfait étudiant. Notre saint jeune homme répondant à l'appel de Dieu, se rendit au noviciat des Rédemptoristes, en Belgique, où il prononça ses vœux de religion, le 8 septembre 1887. Ensuite il fit ses études de philosophie et de théologie et fut ordonné prêtre le 4 octobre 1892. Le Père Pampalon resta en Belgique jusqu'en septembre 1895. Pendant son séjour dans ce pays, il fit preuve d'une vraie piété, d'une rare dévotion envers la Très Sainte Vierge Marie, d'une pratique parfaite de toutes les vertus religieuses et sacerdotales. Gravement malade, le Serviteur de Dieu revint au Canada et, pendant la dernière partie de sa vie, il souffrit avec une admirable résignation à la volonté de Dieu. Enfin, le 30 septembre 1896, le bon Père Alfred mourut en odeur de sainteté.

Cette existence, Nos Très Chers Frères, a été bien courte ; mais elle a été si pure, si surnaturelle, si édifiante que tous ceux qui ont connu ce serviteur de Dieu en font d'interminables et enthousiastes éloges et disent unanimement que le Père Alfred était un saint. Nous l'avons vu nous-même dans sa dernière maladie ; il était si fervent, si résigné à la volonté de Dieu, si détaché de la terre, tout entier aux choses du ciel ; il nous a laissé l'impression d'un véritable homme de Dieu, d'un prédestiné.

Quelle belle et sainte âme que celle de ce religieux ! quelle candeur ! que sa dévotion était douce et aimable ! combien toute sa vie a été pure, surnaturelle, toujours exemplaire !

Après la mort du Père Alfred Pampalon, sa réputation de sainteté augmenta et se répandit de plus en plus ; plusieurs faveurs spirituelles et temporelles furent obtenues par l'intercession du Serviteur de Dieu.

Aussi, Nos Très Chers Frères, ce Nous fut un grand bonheur de commencer, en 1907, à instruire la cause de béatification du Père Alfred. Déjà à Québec et à Liège (Belgique) ont eu lieu les procès informatifs au sujet de sa renommée de sainteté et de ses miracles. Par Notre ordre, en 1909, a été également fait le procès de non-culte, c'est-à-dire, que Nous nous sommes assuré que l'on s'était abstenu de prévenir le jugement du Saint-Siège en lui rendant un culte non autorisé.

Maintenant, avant que la cause puisse être introduite et que le procès apostolique puisse commencer, il s'agit de recueillir les écrits du Serviteur de Dieu et de les envoyer à Rome où ils doivent être minutieusement examinés et déclarés entièrement conformes à l'enseignement de l'Église.

Suivant l'avis de la S. Congrégation des Rites, Nous donnons donc, par les présentes, l'ordre de recueillir tous les écrits du Père Alfred Pampalon, c'est-à-dire, non seulement les ouvrages, mais aussi les traités, opuscules, les L. éditations, les discours, les lettres, les pétitions ou requêtes, et les brouillons et les autres écrits de la main du Serviteur de Dieu, ou dictés ou ordonnés par lui. Même dans les cas où les écrits auraient été imprimés, les autographes, s'ils existent encore, doivent être livrés, à moins qu'il ne soit certain que les imprimés y sont absolument conformes.

En vertu de cette instruction apostolique, tous les fidèles de ce diocèse, sans exception aucune, sont obligés, sous peine des censures, et par conséquent de faute grave, non seulement de Nous faire parvenir, directement ou par l'intermédiaire de leur curé, tous les écrits qu'ils auraient en mains, mais aussi de Nous indiquer les personnes qu'ils savent en avoir en leur possession.

Les personnes qui refuseront ou négligeront de Nous remettre ces écrits ou de Nous indiquer ceux qui en ont, avant le 1er janvier prochain, seront considérées comme coupables de désobéissance grave et indignes de recevoir les sacrements.

Tous nos diocésains doivent examiner leurs manuscrits, s'ils ont quelque raison de croire qu'il s'y trouve quelque chose de ce qui est demandé ci-dessus. Nous n'en doutons pas, Nos Très Chers Frères, votre filiale soumission au Siège Apostolique vous fera un devoir et un plaisir de vous conformer à cette ordonnance, et votre piété ne se lassera pas d'importuner le ciel afin d'en obtenir la glorification de ce Serviteur de Dieu.

Sera le présent mandement lu et publié au prône de toutes les églises et chapelles paroissiales et autres où se fait l'office pu-

blic, et en chapitre dans les communautés religieuses, le dimanche qui suivra sa réception et une seconde fois quinze jours plus tard.

Donné à Québec, sous Notre seing, le sceau de l'archidiocèse et le contreseing de Notre secrétaire, le quatre novembre mil neuf cent seize.

† LOUIS-NAZAIRE CARDINAL BÉGIN,  
*Archevêque de Québec.*

Par mandement de Son Eminence,  
JULES LABERGE, ptre, chan.,  
*secrétaire.*

---

## PARTIE NON OFFICIELLE

---

S. G. MGR ROY

A l'occasion de la Saint-Eugène, fête patronale de S. G. Mgr Paul-Eugène Roy, la *Semaine Religieuse* prie Monseigneur l'Archevêque de Séleucie de daigner agréer ses respectueuses félicitations et l'expression de son humble dévouement.

### CAUSERIE DE LA SEMAINE

#### VANITÉ CORRUPTRICE

La vanité est devenue, de nos jours, un redoutable agent de corruption. Elle s'étale parfois jusque sur les places publiques avec une telle insouciance de la pudeur, que certaines toilettes féminines d'aujourd'hui révoltent même les moins scrupuleux.

Ce qui rend le scandale encore plus provoquant, c'est de voir ces sortes de toilettes portées trop souvent par des mères de famille à cheveux blancs, qui ne craignent pas de donner ainsi l'exemple de l'inconvenance à la jeunesse, heureuse de pouvoir excuser ses propres excès en invoquant ceux de leurs aînées.

" Je parle, femmes chrétiennes, s'écriait Bourdaloue, dans un de ses sermons, de ces artifices de la vanité humaine, employés à relever les agréments d'une beauté pernicieuse ; je parle de ces habillements immodestes, que ni la coutume ni la mode n'autoriseront jamais, parce que ni la mode ni la coutume ne seront jamais de prescription contre le droit divin. Ce ne sont là, direz-

vous, que des bagatelles ; mais la question est de savoir si Dieu en jugera comme vous, et si vous-mêmes, lorsqu'il faudra comparaître devant son tribunal, vous n'en jugerez pas autrement, et moi, je soutiens que ce sont autant de crimes. Vous prétendez que, pour vivre selon les règles, il faut vivre de la sorte, et moi, je soutiens que vivre de la sorte, c'est violer toutes les règles de la religion que vous professez."

Trop sévères, ces paroles du grand prédicateur, diront certaines femmes plus mondaines que chrétiennes.

Trop sévères ? Mais vous avez donc oublié les leçons de votre petit catéchisme sur les occasions de péché. Revêtue de tel ou tel costume indécent, vous êtes une occasion de péché pour vous-même et pour d'autres.

Mgr de Saint-Vallier recommande à ses prêtres, dans son mandement du 22 décembre 1697, de prendre grand soin " d'étudier et de déraciner dans les personnes qu'ils conduisent l'attachement qu'elles ont à la vanité, sans avoir égard au prétexte qu'elles prennent que les ajustements qu'elles portent pour la satisfaire se peuvent porter sans péché mortel." Et Mgr de Saint-Vallier appuie cette recommandation aux confesseurs de son diocèse de ces très graves considérations : " Quoiqu'il soit difficile de décider jusqu'où l'on peut aller dans cette matière sans pécher mortellement, il n'y a rien cependant de plus aisé que de se perdre, quand on est dans la disposition de vouloir être vaine autant qu'on le peut sans pécher mortellement, et rien de plus sûr pour les confesseurs que de juger qu'une âme ne peut rien faire pour son salut et pour sa perfection pendant qu'elle est dans cette disposition... Il est fort important de remarquer qu'il y a peu de personnes à qui la vanité ne soit une occasion de regards ou de paroles impudiques, qu'il y en a peu que la vanité n'expose à entendre des discours contre l'honneur et à souffrir même des libertés criminelles ; en un mot, la vanité ouvre toutes les portes de l'âme, c'est-à-dire tous les sens, au démon de l'impureté."

" L'habillement immodeste des femmes, dit l'édit de Pie VII du 17 septembre 1800, que les fidèles observateurs de la religion de Jésus-Christ ont toujours vu avec horreur, et que n'ont pas même souffert les sociétés des païens qui n'étaient pas entièrement déréglées, a été de tous temps défendu par les saintes lois de l'É-

glise... Comme cet objet est de la plus grande importance, et que, selon les paroles de Clément d'Alexandrie, on ne doit permettre en aucune manière aux femmes de se présenter, à la vue des hommes, indécemment découvertes, de façon à être une occasion de chute, et pour ceux qui sont excités à les observer, et pour elles-mêmes, qui attirent ainsi sur elles les regards des hommes, Sa Sainteté nous a ordonné de défendre sévèrement toutes nudités scandaleuses sous des peines temporelles, afflictives et corporelles, à proportion de la gravité des circonstances. Sa Sainteté veut expressément que ces peines soient communes à ces femmes impudentes, qui, quoique paraissant couvertes au premier coup d'œil, font usage d'habillements clairs, et comme transparents, et font par là étalage d'une immodestie honteuse pour elle et dangereuse pour les autres."

Honteuses pour elle, et dangereuses pour les autres, voilà comment le Pape Pie VII, dans un édit officiel, qualifie certaines toilettes féminines en usage sous le Directoire et malheureusement remises à la mode aujourd'hui.

La question des toilettes immodestes est donc beaucoup plus grave que ne le pensent les mondaines ; et la conscience de toutes les femmes catholiques y est le plus sérieusement engagée.

## LITURGIE ET DISCIPLINE

### CODIFICATION DU DROIT CANON

Le correspondant romain de *la Croix*, de Paris, télégraphiait à son journal, à la date du 28 septembre :

"Le code du droit canon, dont nous avons annoncé l'achèvement, et qui sera publié avant la fin de l'année, comprend cinq parties. Le *premier livre* est consacré à la partie générale et réunit aussi plusieurs titres qui, dans les anciennes collections, faisaient partie du premier livre consacré au traité des personnes, à celui des lois ecclésiastiques, de la coutume et des rescrits. — Le *deuxième livre*, dans le nouveau code, traite des personnes : clercs, religieux, laïques. — Puis vient le *troisième livre* qui s'occupe des choses ou des moyens employés par l'Église pour atteindre sa fin, et qui est divisé en six parties, savoir : sacrements, lieux et temps sacrés, culte divin, magistère ecclésiastique, bénéfices et autres institutions ecclésiastiques non collégiales, biens temporels

ecclésiastiques.—Le *quatrième livre* est consacré aux jugements. Il répond au code de procédure civile et criminelle de nos législations modernes.—Le *cinquième livre*, des délits et peines, constitue le code pénal de l'Église.”

Donc nous aurons bientôt le nouveau code du droit canon, dont nous serons redevables à Pie X de sainte mémoire. Quand on considère l'immensité du labeur, il faut avouer que l'on a fait mentir la lenteur romaine. Si le travail a été poussé avec vigueur, c'est à l'éminent Secrétaire d'État, le cardinal Gasparri, que nous le devons, et nul plus que lui n'aura contribué à la réalisation du vœu de tous.

Au moment où le Saint-Père ordonna cette codification, le droit ecclésiastique se trouvait dans le *Corpus Juris* et ensuite dans les documents officiels promulgués après les collections authentiques.—“Le Souverain Pontife a voulu que l'on réunisse tous ces documents officiels et que l'on en tire, ainsi que du *Corpus Juris*, une série d'articles qui comprendraient tout le droit, à la manière dont sont rédigés les codes modernes.”

Il ne s'agissait donc pas de créer de toutes pièces un nouveau droit, mais seulement de mettre en ordre celui qui existait. On a passé au crible toute cette législation, d'abord pour que tous les articles concordent entre eux, et aussi pour rapporter ceux qui ne sont plus en harmonie avec la situation de l'Église. Enfin on a ajouté quelques articles là où le besoin s'en faisait sentir sur des objets qui n'étaient pas connus de nos pères. En somme les nouveautés sont l'exception, et le code canonique ne contiendra que la législation actuelle mise en ordre.

Tout ce travail de codification a été communiqué aux Evêques du monde entier, à mesure qu'une des parties en était terminée, pour qu'ils en prissent connaissance et fissent profiter la commission de leur sagesse et de leur expérience.

Cette refonte, faite avec tant de précaution, et à laquelle ont collaboré un si grand nombre de savants, ne pourra qu'être très précieuse et rendra de grands services. C'est avec un plaisir nouveau et une singulière ardeur que les membres du clergé vont se donner à l'étude d'une science ecclésiastique de plus en plus nécessaire. Quand on veut servir l'Église comme un fils dévoué, il faut connaître son droit public et privé, pour pouvoir ensuite s'en faire le champion un peu partout.

---

Nos lecteurs nous rendraient un très appréciable service en mentionnant la « *Semaine Religieuse* », lorsqu'ils s'adressent à nos annonceurs.

## A TRAVERS LES DIOCÈSES

**Ottawa.** — Le R. P. D.-N. Forget, O.M.I., est décédé, jeudi dernier, à l'hôpital de la rue Water, à Ottawa, après une courte maladie. Le défunt était âgé de 62 ans.

Le R. P. Forget naquit à Saint-Janvier, en novembre 1855. Il fit ses études au petit séminaire de Ste-Thérèse et entra au noviciat des RR. PP. Oblats, en 1876. Il passa treize ans à l'université d'Ottawa comme professeur, puis il exerça le ministère à Montréal, à Québec, à Lowell, à Hull, à Maniwaki, et à Mattawa. Depuis douze ans, il était affecté à la prédication des missions.

Le service a été chanté à l'église Notre-Dame de Grâce, à Hull, par Mgr Routhier, grand vicaire du diocèse.

**Saint-Hyacinthe.** — Les Révérends Pères Dominicains de Saint-Hyacinthe ont célébré avec éclat le septième centenaire de la fondation de leur Ordre. A cette occasion un triduum solennel de réjouissances religieuses et d'actions de grâces a été célébré dans l'église Notre-Dame du Rosaire.

— Le 19 octobre, on a célébré, au séminaire de Saint-Hyacinthe, les noces de diamant sacerdotales de M. l'abbé Jean-Baptiste Chartier. Ancien missionnaire, ancien curé, ancien professeur et ancien procureur du Séminaire, ce vénérable vétéran du sanctuaire, âgé de 85 ans, passe une heureuse vieillesse sous le toit qui le vit élève, il y a soixante-quinze ans. *Ad multos annos.*

**Chicoutimi.** — A l'Hospice Ste-Anne de la Baie St-Paul, le 12 août et le 4 octobre 1916, ont eu lieu deux cérémonies de vêtue et de profession présidées, l'une par le R. P. Eugène-M., O.F.M., gardien du couvent de Québec, et l'autre par M. l'abbé P. Bouchard, aumônier de l'hospice.

Les sermons de circonstance furent donnés en la sainte chaire par le R. P. Simon-Joseph, O.F.M., et en la St-François par le R. P. Philippe, O.F.M.

Assistaient au chœur : Mgr F.-X. Belley, P.D., curé à la Baie Saint-Paul, le R. P. Valentin, O.F.M., gardien du couvent de la Résurrection, Montréal, MM. les abbés J.-E. Lauriot et J.-S. Pelletier.

Vêtue : Mlles Alice Thibeault, Auburn, Me, Sr M.-Claire-de-l'Eucharistie ; M.-Laura Beauchêne, Arctic, R. I., Sr M.-Catherine-de-Sienne ; Alice Allard, St-Nicolas, Lévis, Sr M.-Eugénie ; Blanche Paquet, Québec, Sr M.-Solanges ; Maria Godbout, St-Hyacinthe, Sr M.-des Chérubins ; Angéline Leclerc, Québec, Sr M.-Jean-Berchmans ; Yvonne Lussier, Lowell, Mass., Sr M.-Arsène ; Blanche Letarte, Québec, Sr M.-Sophie-de-Jésus ; Médeline Ducharme, Trois-Rivières, Sr M.-Julienne ; Arthéline Levasseur, Van Buren, Me, Sr M.-Rita-du-S.-C. ; Ombéline Côté, Trois-Rivières, Sr M.-Joseph-de-l'Eucharistie ; Rose

Bélanger, Arctic, R. I., Sr M.-Benjamin ; Eliosa Filion, Baie Saint-Paul, Sr M.-Emilienne ; Léa Mercier, St-Michel, Bellechasse, Sr M.-Joseph-du-Rédempteur ; Grâce Cameron, Rogersville, N.-B., Sr M.-Laurent ; Eva Danis, Montréal, Sr M.-Claire-de-Rémini ; Victoria Pépin, Montréal, Sr M.-Hugolin.

Profession : Mlles Antonia Hébert, Auburn, Me, Sr M.-Béatrice ; Julie Parent, Van Buren, Me, Sr M.-Jeanne-de-la-Croix ; Louise-Léda Girard, Pointe-à-Pic, P. Q., Sr M.-Joseph-Adélarde ; Marie Ménard, Brunswick, Me, Sr M. de la Foi ; Agnès Daigle, Augusta, Me, Sr M.-Henri ; Clara Minier, Jonquières, Sr M.-Jean-du-Sacré-Cœur ; Anna Daigle, Fort Kent, Me, Sr M.-Dominique-du-Rosaire ; Elide Tremblay, St-Félicien, L. St-Jean, Sr M.-François-Joseph ; Eva Lavallée, Fall River, Mass., Sr M.-Marguerite-de-Cortone ; M.-Marie Chiasson, Rogersville, N.-B., Sr M.-Richard ; M.-Lse Shiller, Trois-Rivières, Sr M.-Ladislas ; Anne-Marie Rousseau, Québec, Sr M.-Placide-de-Jésus.

Vœux renouvelés : Sœurs M.-Madeleine-de-Pazzi, M.-Louise-du-Sacré-Cœur, M.-Rose, M.-Delphine-de-Jésus, M.-Louis d'Anjou, M.-Mathilde-de-Jésus, M.-Ferdinand-du-Sacré-Cœur, M.-Louis-Nazaire, M. du Saint-Nom-de-Jésus, M.-Elisabeth du Portugal, M.-Joseph-Edouard, M.-Joseph-de-Jésus, M.-Anna, M.-Charles-de-Jésus, M.-Pascal, M.-Berchmans.

Vœux perpétuels : Sœurs M.-Albéric-de-Jésus, M.-Joséphine-de-Jésus, et M.-Ursule-des-Saints.

**Rimouski.** — La maison des Frères de la Croix de Jésus a été la proie d'un incendie, dernièrement. C'était un grand édifice en bois, à quatre étages, situé sur un coteau dans un des plus beaux endroits de la ville. Les pertes s'élèvent à \$35,000. Il n'y a que \$3,000 d'assurances.

Les Frères de la Croix, qui avaient leur noviciat dans la maison incendiée, se livrent à l'enseignement dans la ville de Rimouski et dans plusieurs paroisses du diocèse.

— Par décision de Monseigneur l'Evêque de Rimouski, M. l'abbé P.-M. Gagné, curé à Mont-Louis, devient assistant de M. le curé du Bic ; M. l'abbé Arthur Rioux, curé de Ste-Madeleine, devient curé de Mont-Louis ; et M. l'abbé M.-N. Ahier devient curé de Ste-Madeleine.

**Saint-Jean, N.-B.** — Sa Grandeur Monseigneur E.-A. LeBlanc vient de faire les changements suivants :

M. l'abbé Hudon, curé de Scoudouc, passe à la cure de Saint-Paul de Kent en remplacement de M. l'abbé D.-F. Léger, qui passe à la cure de Cocagne.

M. l'abbé J.-A. L'Archevêque devient curé de Scoudouc.

M. l'abbé E. Ouellet, de Moncton, prend la direction de la nouvelle paroisse de Shemogue.

## VARIÉTÉS

## LE PETIT PAUVRE DE SAINT RÉMI A REIMS

Il avait musé toute la journée sur le champ de foire et rôdé autour des tréteaux, des jongleurs et des paladins. Vers le soir, aux Vêpres de la basilique, le petit fatigué, s'endormit, et le sonneur, fermant les portes à l'heure où la nuit tombe, le laissa assoupi et seulet dans un coin de la chapelle Saint-Thimothée.

Ce garçonnet, mal peigné, était toujours content. L'été, pour se nourrir, il cueillait les baies rouges qui pendent aux buissons. L'hiver, il se contentait le plus souvent de bonne odeur de pâte chaude et d'oies rôties qu'on respire aux portes des maisons, où l'on exerce ce que nos pères appelaient les "industries de la gueule".

On dort bien à cet âge, surtout après une journée où l'on a pépié comme un moineau et sautillé comme une bergeronnette.

Comme minuit sonnait à la tour de la basilique, le pauvre s'éveilla en se frottant les yeux. La clarté de la lampe vacillait dans les ombres du chœur, et, loin d'avoir peur, l'enfant s'applaudit de se trouver en si bon gîte. Il songea tout de suite que l'occasion était favorable pour voir de près et toucher la châsse de saint Rémi que la veilleuse faisait miroiter d'une façon bizarre et criblait d'étincelles dans la nuit.

Avec une souplesse qui tenait à son habitude de se couler aux trous des haies, il se glissa entre les barreaux du chœur, et en deux bonds se trouva devant la châsse.

Il hésita.

Le tapis qui en recouvrait les gradins était si beau, si moelleux, d'un luxe si impressionnant pour lui, qu'il s'arrêta court, n'osant y poser ses pieds nus et sales. Jamais il ne risquerait à monter là-haut. Et c'était bien la première fois de sa vie qu'il renonçait à une escalade. Alors, il eut l'idée vague de faire une prière. Il la cherchait vainement dans sa mémoire, lorsqu'il se sentit légèrement touché à l'épaule.

Saint Rémi était debout auprès de lui.

Le Saint était vêtu d'une aube blanche, dont l'éclat illuminait le chœur et se fondait au loin dans l'ombre de la basilique. Il tenait à la main droite le bâton d'or de trois pieds que lui avait envoyé le seigneur Pape Hormisdas, et deux grosses escarboucles mettaient une flamme rouge sur le satin blanc de ses souliers. Le grand Saint visitait sa basilique par un reste de cette habitude pieuse qu'il avait, étant archevêque, de venir en l'église "sur la minuit", disent les vieux chroniqueurs, afin de vacquer d'autant paisiblement à ses prières, que ce temps est exempt de tout bruit.

Au même instant, les chevaux de bois, qui tournaient au dehors sur la place, cessèrent leur musique, et il se fit sur la foire un grand silence.

J  
sion  
et,  
tigi  
-  
Réi  
-  
rut  
-  
-  
-  
-  
jour  
-  
-  
-  
-  
-  
-  
Au  
tout  
chuc  
-  
mes i  
So  
ponti  
le ga  
çant  
ceur,  
fant  
ses la  
l'enc  
-  
-  
Le  
nant l  
rant l  
veur  
cruaut  
avait  
runt g  
dans v  
Puis

Le silence, l'éblouissante lumière dont il était entouré impressionnèrent le pauvre, qui se troubla. Le bon Saint s'en aperçut, et, dans un geste caressant, sa grande main blanche se posa sur la tignasse du garçonnet.

— Vous vouliez voir, dit-il, la châsse de saint Rémi, c'est saint Rémi qui vient vous voir. N'êtes-vous pas content ?

— Si, répondit l'enfant, les yeux levés sur le Saint, qui lui parut avoir au moins six pieds.

— Quel est votre nom ?

— Le gosse.

— Le... ? ?

— Le gosse... Les gamins, ajouta l'innocent, m'appellent toujours comme ça...

— Vous n'avez donc pas de lit, la nuit, pour dormir ?

— Des fois.

— Et les autres fois, où couchez-vous ?

— Dans les bateaux, sous des sacs.

— Et le jour, qu'est-ce que vous faites ?

— Je joue avec les gamins, dans les rues.

— C'est tout ce que vous faites ?

Au ton caressant dont le bon Saint l'interrogeait, l'enfant sentit tout son être se fondre, s'écouler dans un aveu, et il dit à voix basse, chuchotant, comme à confesse :

— Je fais du chahut dans la rue et, des fois, je prends des pommes à la foire, pour souper, et des petits morceaux de pain d'épice...

Sous les flots de sa longue barbe blanche, la poitrine du vieux pontife semblait se soulever de pitié et haleter d'émotion. Il prit le garçonnet par la main, s'assit au trône de l'archevêque, et, plaçant l'enfant sur ses genoux, l'interrogea patiemment, avec douceur, comme un aïeul. Il sentit contre lui le petit cœur de l'enfant qui battait à se rompre, comme celui d'un oiselet apeuré, et ses larmes qui tombaient, brûlantes, sur sa main. Pour le calmer, l'encourager, il prévint lui-même les aveux :

— Vous ne priez pas, vous ne savez pas de prières ?...

— J'allais à la "laïque"...

Le pontife abaissa sur l'enfant un long regard de pitié, et, tournant les yeux vers le tabernacle, il murmura quelque chose, adjurant le Christ de témoigner auprès de la justice de son Père en faveur de ce petit, contre une société qui s'acharnait avec tant de cruauté sur son âme. Il comparait sans doute la France qu'il avait laissée à celle qu'il retrouvait, car il dit en latin : *Deus, venerunt gentes in hereditatem tuam*... O Dieu, les Gentils sont venus dans votre héritage.

Puis il continua, sur un ton mouillé de larmes :

— Alors, vous ne connaissez ni Notre-Seigneur, ni notre bonne Mère la Très Sainte Vierge ?

— Un petit peu . . .

— Vous n'alliez donc ni au catéchisme, ni à la Messe ?

— Si, des fois.

— Pourquoi n'y alliez-vous pas toujours ?

— Je n'ai pas de souliers . . .

Et l'enfant et le pontife regardaient tous deux, sans rien dire, une paire de petits pieds ballantés, tout couverts encore de la boue qu'ils avaient emportée du champ de foire.

— Comment voulez-vous aller au ciel ? Vous ne savez pas vos prières, vous ne saurez que dire à Notre-Seigneur et à la sainte Mère.

— Je sais bien chanter, objecta l'enfant.

— Chantez un peu, pour voir, dit le vieux Saint avec un sourire.

Et la voix de l'enfant monta, pénétrante et douce, dans le silence de l'église.

Le bon saint Rémi écoutait . . .

Il y avait tant de fraîcheur dans cette voix, tant de candeur, elle avait des résonances si cristallines qu'il devina, dans la poitrine du petit enfant, sous sa misère et ses loques, une âme sans fêlure, comme au soir de son baptême.

— Venez ça, dit-il . . . Vous n'aurez plus faim et vous serez mieux couché . . .

Et comme les premières lueurs de l'aube blanchissaient aux vitraux de la basilique, saint Rémi, tenant le petit par la main, disparut avec lui dans un glissement très doux, sur le chemin d'azur que suivent les pauvres gens pour aller au paradis.

J. BELLER.

### LES LIVRES

ADHEMAR D'ALES. *Lumen vitæ*. L'espérance du salut au début de l'ère chrétienne. Paris (Librairie Gabriel Beauchesne, 117 rue de Rennes). Vol. in-8 couronne de 282 pages. Prix : 3.50 francs.

Aux soldats français qui luttent et meurent pour leur patrie, ces pages sont dédiées. Composées pour ceux de l'arrière par un prêtre à qui fut refusé l'honneur d'exercer son ministère sur le front, puissent-elles porter dans la tranchée même un écho de la Patrie croyante. Beaucoup sont simplement transcrites de nos Livres saints. Les âmes qui pleurent et les âmes qui cherchent y reconnaîtront et peut-être y goûteront des pensées dont vingt siècles chrétiens ont vécu, qui ne sauraient vieillir, et dont les angoisses présentes raniment l'actualité. Les âmes qui s'offrent héroïquement aimeront d'autant plus leur sacrifice qu'elles verront mieux leur récompense.

chair  
temp  
sainte  
catho  
de ce  
nos ju  
un de  
sur le  
princi  
la ps  
parfa  
C'est  
de co  
tale, c  
tes de  
E  
cours,  
mises  
vidu.  
autori  
sorbe  
subst  
pare c  
de son  
règlem  
des en  
pays la  
formid  
si répa  
de moi

---

## BULLETIN SOCIAL

---

### DOCTRINE

#### UNE CHAIRE DE SCIENCE SOCIALE

L'Université Fordham, de New York, vient d'inaugurer une chaire de science sociale. C'est la réalisation d'un désir longtemps exprimé par les savants Jésuites qui dirigent cette florissante institution. " Il est vrai, dit *l'America*, que tout collègue catholique pose dans son cours de philosophie les principes mêmes de cette science. Mais ce n'en est que la base. Les besoins de nos jours nécessitent, pour y répondre adéquatement, une étude, un développement spécial des questions sociales. Les principes sur lesquels elles s'appuient proviennent de sources diverses. Les principes de l'éthique, de la théologie morale, de la loi civile, de la psychologie, des sciences physiques ont été élaborés, définis, parfaits par les recherches de bien des esprits à travers les âges. C'est la fonction de la faculté universitaire des sciences sociales de coordonner ces principes connus, et, par déduction expérimentale, de formuler leur mode d'application aux conditions changeantes de la vie."

Et pour ne donner qu'un exemple de l'importance de ce cours, mentionnons, parmi les questions sociales qui seront sou- mises cette année à l'étude, celle de *l'autorité de l'état sur l'individu*. L'état, débordant de son rôle, tend à absorber les diverses autorités antérieures à lui établies, par Dieu même. L'état absorbe peu à peu les initiatives privées, au lieu de les aider ; il se substitue, ce qui est plus grave encore, au père de famille, s'empare de l'enfant, prétend au contrôle exclusif de son éducation, de son instruction, de l'orientation que doit prendre sa vie. L'état réglemente la famille même et, s'arrogeant un droit divin, décrète des empêchements dirimants de mariage, établit en nombre de pays la loi néfaste du divorce. L'état moderne devient dieu. Ce formidable abus de pouvoir, chose triste à dire, est aujourd'hui si répandu que nous y sommes presque habitués et qu'il soulève de moins en moins la conscience catholique. Il est d'autant plus

important qu'une connaissance approfondie des vrais principes sociaux s'appuyant sur le droit chrétien, forme l'intelligence et la volonté des jeunes générations.

L'œuvre de l'Université de Fordham est urgente, et il faut souhaiter que cette initiative soit pour toutes nos universités catholiques un exemple suivi.

### FAITS ET ŒUVRES

#### L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE A SAINT-ANDRÉ

Dimanche, Sa Grandeur Mgr Roy, le docteur Pageau, de Sainte-Anne de la Pocatière, et l'avocat Léo Pelland, de Québec, sont allés à Saint-André de Kamouraska, parler aux paroissiens des questions de tempérance et d'action sociale catholique.

A la grand'messe, Sa Grandeur entretint elle-même les fidèles.

Je veux vous jeter, a dit Monseigneur, trois mots d'ordre de vitale importance. Guerre d'abord au préjugé, cette idée fausse qui masque la lumière et empêche de reconnaître la vérité anti-alcoolique ! D'abord, le "préjugé médical", qui veut qu'on fasse de l'alcool sous toutes ses formes le remède à tous les maux. Ce préjugé, la classe médicale elle-même l'a longtemps entretenu. Et c'est un plaisir de voir aujourd'hui des médecins réparer les fautes du passé et se mêler à la bonne croisade. L'alcool n'est pas un remède, mais un poison. Au lieu de guérir ou de tonifier, il tue.

Guerre au "préjugé économique", prétendant que le commerce d'alcool "fait aller le commerce" ! Non, les ruines de toutes sortes accumulées par l'alcool montrent bien que ce commerce est ruineux. Notre province a bu pour vingt millions annuellement. C'était au moins annuellement une ruine de 60 millions. Guerre au "préjugé social", qui a voulu mettre l'alcool comme lien obligé des relations sociales, disant que c'est être poli de boire et de faire boire, de se tuer soi-même et de tuer les autres chez soi !

Guerre au commerce de l'alcool sous toutes ses formes ! guerre à la fabrication, au vendeur sans licence, à l'alambic ! Guerre à l'usage de la boisson, qui alcoolise insensiblement et qui, par la tentation qu'il crée, mène fatalement à l'abus !

L'après-midi, à deux heures, séance paroissiale à l'église remplie comme à la messe.

M. Alexis Darisse, maire du village, a lu d'abord à Sa Grandeur, une adresse remplie des plus beaux sentiments. M. le maire a fait l'éloge de Monseigneur et salué les deux orateurs qui l'accompagnaient.

Sa Grandeur a félicité toute la paroisse de ses bonnes dispositions, expliquant ensuite l'organisation de l'Action Sociale Catholique.

men  
faut  
affai  
nos  
vère

qui  
ans  
pers  
en d  
née.  
occu  
en fi  
écon  
tion  
Com

l'alco  
Il a  
Puis  
l'alco  
l'inst  
L'alco  
fossé  
s'alco  
l'enfi  
viver  
résul  
cool,

de s'  
césai

de la  
orate

séanc  
A. D.  
mair  
du C  
guilli

1  
Cana

Nous venons, a dit Monseigneur, vous répéter le commandement du Maître : "Aimez-vous les uns les autres." Pour cela, il faut pratiquer la charité, sortir de sa petite personne, de sa petite affaire, pour s'appliquer à faire du bien aux autres. Aucune de nos actions n'est indifférente, et nous en rendrons un compte sévère à Dieu.

Voilà les principes directeurs de l'A. S. C., œuvre diocésaine qui travaille à guérir les maux dont souffre la société. Il y a huit ans qu'elle existe, à Québec et dans le diocèse. Elle a groupé 60 personnes réunies en un Comité Central Permanent et partagées en diverses commissions, appliquées chacune à une tâche déterminée. Il y a la Commission des questions ouvrières, laquelle s'est occupée des ouvriers à Québec et à Thetford avec un succès qui en fait présager de considérables ; la Commission des questions économiques, qui s'occupe des caisses populaires, de la colonisation ; la Commission des Conférences et Congrès ; celle des Comités Paroissiaux, etc.

M. le docteur Pageau a ensuite parlé du "grand tueur", l'alcool sous toutes ses formes, y compris la "fameuse bière". Il a fustigé les annonceurs de "boissons dites hygiéniques". Puis il a défini l'alcoolisme : l'empoisonnement, l'intoxication par l'alcool. On est alcoolique, quand on en est rendu à éprouver l'instinct, le goût, la passion de boire, même "sans se déranger". L'alcoolique n'est pas nécessairement l'ivrogne qui roule dans le fossé. Et le docteur a montré, de façon humoristique, comment on s'alcoolise, depuis bébé, par le sirop calmant, la goutte donnée à l'enfant qui voit boire, le petit coup. La démonstration a été vivement goûtée. Et M. Pageau a fait toucher au doigt les tristes résultats physiques de l'alcoolisme. Remède : Ne buvez pas d'alcool, a suggéré le docteur.

M. Pelland a énuméré les raisons nombreuses, impérieuses, de s'abonner au journal franchement catholique, le journal diocésain.

M. l'abbé J. Gervais, curé dévoué de la paroisse, a dit le mot de la fin. Il a remercié délicatement Monseigneur et les autres orateurs, et tiré les leçons de la journée.

M. l'abbé Eugène Miller, aumônier de l'Hospice, assistait à la séance. Aux premiers bancs de l'église, avaient pris place : M. A. Darisse, maire du village et préfet du comté, M. Ludger Ouellet, maire de la paroisse, MM. C.-A. Desjardins, industriel, président du Conseil de la Croix Noire, Avila Gagnon, secrétaire, les marguilliers et les autres conseillers de la Croix-Noire.

#### LE CARDINAL FARLEY ET LA PRESSE CATHOLIQUE

L'Association de la Presse Catholique des États-Unis et du Canada, composée surtout de journalistes catholiques de langue

anglaise, a tenu, cet automne, son Congrès annuel, à New-York.

On y a surtout discuté la question de l'organisation du service des nouvelles dans les journaux catholiques. On sait que l'Association de la Presse Catholique américaine est parvenue à organiser une agence catholique d'informations qui fournit, entre autres choses, à tous les journaux affiliés à l'Association une correspondance romaine hebdomadaire fort intéressante.

Nous sommes heureux de saluer l'élection à la vice-présidence de l'Association du R. P. Tierney, S.J., le distingué directeur de *l'America*, de New-York.

S. E. le Cardinal Farley, archevêque de New-York, a tenu à porter au Congrès de la Presse Catholique ses encouragements et sa bénédiction.

Dans un discours qui a fait une profonde impression sur les congressistes, le Cardinal a rappelé la fondation, à New-York, il y a cinquante ans, du *Catholic World*, lequel, dit-il, " a tiré le premier coup de canon contre les calomnieurs de l'Église en notre pays ". Alors, a continué le Cardinal Farley, il était de mode, dans un grand nombre de journaux américains, d'attaquer avec virulence le Pape et les évêques. Aujourd'hui, grâce à la lutte énergique que font contre les ennemis de l'Église les nombreux journaux catholiques des États-Unis, il y a plus de respect à notre égard chez les adversaires. " Nous n'avons pas encore, a déclaré textuellement l'Éminentissime Archevêque, un journal catholique quotidien anglais aux États-Unis ; mais je crois en l'utilité d'une telle publication et j'espère la voir bientôt se produire. Il faut absolument qu'elle vienne. J'espère vivre assez longtemps moi-même pour voir le jour de son apparition. (*It has got to come. I hope to live to see its day myself*)".

Aux timides qui craindraient l'insuccès d'une aussi nécessaire entreprise, le Cardinal Farley cite l'exemple convaincant de la *Catholic Encyclopedia* pour la publication de laquelle on a pu trouver, chez les catholiques américains, la somme de \$1,000,000. " Sachez, au besoin, a dit Son Éminence aux journalistes catholiques, vous instruire en prenant leçon des méthodes de combat de l'ennemi." Là où il répète l'erreur cent fois, opposez-lui la vérité cent fois. " Répétez vos dénégations des calomnies de l'ennemi ; frappez fort ; rivez le clou, en frappant sans cesse sur la tête, jusqu'à ce que notre peuple connaisse la vérité." Et Son Éminence rappelle comment une calomnie, qui avait cours autrefois à New-York et qui disait que le terrain sur lequel est bâtie sa cathédrale avait été volé à la ville, ne pût être arrêtée que par la publication du titre de la propriété dans tous les journaux du pays, faite par les soins du Cardinal Farley lui-même.

Sachons faire notre profit de ces observations pratiques qu'a daigné faire à d'humbles journalistes un Prince de l'Église.

C  
A

F

3

30

au  
Le  
les

Bur

Bur

Age:

# LES PRÉVOYANTS DU CANADA

ASSURANCE FONDS DE PENSION

CAPITAL AUTORISÉ - - - - - \$500,000.00

Actif du Fonds de Pension le 30  
septembre, 1916 - - - - - \$934,003.81

## L'ANNÉE DU MILLION

Progression de la Compagnie jusqu'au 30 septembre 1916

|          | ANNÉES | SECTIONS | SOCIÉTAIRES<br>(Actifs) | PENSIONS | ACTIF        |
|----------|--------|----------|-------------------------|----------|--------------|
| 31 déc   | 1909   | 45       | 1,880                   | 5,205    | \$ 16,461.94 |
|          | 1911   | 224      | 14,228                  | 30,910   | 170,670.80   |
|          | 1913   | 349      | 24,492                  | 47,957   | 423,745.31   |
|          | 1915   | 455      | 32,155                  | 61,468   | 772,698.99   |
| 30 sept. | 1916   | 491      | 34,715                  | 66,042   | 934,003.81   |

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront **Les Prévoyants du Canada**, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

**ANTONI LESAGE,**

Gérant-Général.

Bureau Chef : Edifice "Dominion" 126, St-Pierre, Québec,

Bureau à Montréal : Chambre 22, EDIFICE "LA PATRIE";

X. Lesage, Gérant

Agent à Québec : Stanislas Côté, 134, Ave. Lockwell.

# LA BANQUE NATIONALE

SIEGE SOCIAL : QUÉBEC.

Capita autorisé : Cinq millions de piastres

Capital payé : Deux millions de piastres

Réserves : Un million neuf cent cinquante-quatre mille piastres



Ces COFFRETS D'ÉPARGNES sont mis à la disposition du public pour favoriser la pratique de l'économie dans toutes les classes de la société.

Nous invitons les cultivateurs et les ouvriers à nous confier un premier dépôt D'UN DOLLAR; ce dépôt leur donnera droit à un coffret qui restera leur propriété jusqu'à ce qu'ils le rendent en bon état à la Banque; celle-ci alors leur remboursera leur dépôt, plus un intérêt, qui sera compté aux taux courant le plus élevé.

Voici un excellent moyen de mettre quelque chose de côté pour les vieux jours ou encore pour l'avenir des enfants.

Nous serons heureux de fournir tous les renseignements voulus concernant ce NOUVEAU SYSTÈME D'ÉPARGNE.

## RAPIDITÉ D'ACCUMULATION D'ÉPARGNES MENSUELLES PLACÉES A 3% INTÉRÊT COMPOSÉ

En supposant qu'un client dépose en banque \$5.00 tous les mois, à compter de la naissance d'un de ses enfants, cette épargne périodique rapportera, en VINGT ET UN ANS, la jolie somme de \$1781.91, capital et intérêts.

Le tableau suivant montre bien la progression rapide de divers montants confiés à notre département d'épargnes :

| Ans | \$5.00                       | \$10.00  | \$15.00  | \$20.00  | \$25.00   | \$30.00   |
|-----|------------------------------|----------|----------|----------|-----------|-----------|
|     | - - - - - PAR MOIS - - - - - |          |          |          |           |           |
| 1   | \$ 60.95                     | \$121.92 | \$182.91 | \$243.91 | \$ 304.87 | \$ 364.88 |
| 2   | 123.73                       | 247.51   | 371.51   | 495.17   | 618.93    | 743.70    |
| 3   | 188.41                       | 376.89   | 565.48   | 754.08   | 942.49    | 1130.97   |
| 4   | 255.05                       | 510.19   | 754.48   | 1030.73  | 1275.33   | 1530.97   |
| 5   | 323.72                       | 647.58   | 971.58   | 1295.43  | 1619.35   | 1943.06   |
| 6   | 394.44                       | 789.00   | 1183.80  | 1578.52  | 1973.05   | 2367.61   |
| 7   | 467.30                       | 934.76   | 1402.92  | 1870.13  | 2337.55   | 2804.99   |
| 8   | 542.37                       | 1084.92  | 1637.79  | 2170.56  | 2713.06   | 3255.59   |
| 9   | 619.70                       | 1239.61  | 1889.89  | 2480.07  | 3099.94   | 3719.80   |
| 10  | 699.38                       | 1398.98  | 2099.01  | 2798.94  | 3498.49   | 4198.05   |
| 11  | 781.47                       | 1563.17  | 2345.38  | 3127.42  | 3909.09   | 4690.77   |
| 12  | 866.04                       | 1732.33  | 2590.19  | 3465.84  | 4332.12   | 5198.37   |
| 13  | 953.17                       | 1906.60  | 2860.66  | 3814.48  | 4767.92   | 5721.31   |
| 14  | 1042.93                      | 2086.18  | 3130.08  | 4173.67  | 5216.88   | 6260.06   |
| 15  | 1135.35                      | 2271.09  | 3407.55  | 4543.71  | 5679.41   | 6815.10   |
| 16  | 1230.64                      | 2461.64  | 3698.46  | 4924.93  | 6155.93   | 7386.91   |
| 17  | 1328.78                      | 2657.95  | 3988.01  | 5317.67  | 6646.85   | 7976.00   |
| 18  | 1429.87                      | 2860.19  | 4291.46  | 5722.29  | 7152.60   | 8582.91   |
| 19  | 1534.03                      | 3068.55  | 4604.08  | 6139.15  | 7673.65   | 9208.15   |
| 20  | 1641.35                      | 3283.21  | 4926.16  | 6568.61  | 8210.45   | 9852.29   |
| 21  | 1751.91                      | 3504.35  | 5257.95  | 7011.05  | 8763.46   | 10515.90  |

## MANDATS D'ARGENT DE LA BANQUE NATIONALE

Nos succursales sont autorisées à émettre des Mandats payables dans tout le Canada, sauf le Yukon, aux taux suivants :

|                        |        |
|------------------------|--------|
| \$ 5.00 ou moins.....  | 3 sous |
| de 5.00 à \$10.00..... | 6 "    |
| de 10.00 à 30.00.....  | 10 "   |
| de 30.00 à 50.00.....  | 15 "   |

Beaucoup de nos clients et le public en général ignorent l'existence de ce service chez nous, le même que celui des Postes et des Messageries (Exp. ss); il est plus prompt et tout aussi sûr. Nos Mandats sont payables dans tous les bureaux de banques du Canada, sur présentation et sans commission. Nous vous invitons à profiter de ces remarquables avantages.

# COMPAGNIE CHINIC QUEBEC

ANCIENNE MAISON MÉTHOT FONDÉE EN 1808

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET  
EN DÉTAIL

FURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGÉ, DES FABRIQUES,  
DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES  
ET DES MAISONS D'ÉDUCATION

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL UN SEUL PRIX

LA MAISON  
**O. LACROIX**

19, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC,

Sollicite particulièrement le patronage de Messieurs les  
membres du clergé, des communautés religieuses  
et des maisons d'éducation.

TOUJOURS EN MAGASIN :

VIN DE MESSE ITALIEN MARSALA  
HUILE D'OLIVE PURE

EPICERIES

PROVISIONS

LÉGUMES

BISCUITS

CONSERVES DE FRUITS

FRUITSSECS

AU PLUS BAS PRIX DU MARCHÉ

E

LES

tous  
ants,  
UN

de de  
ies :

1.00

4.88

5.70

0.97

0.97

3.06

7.61

4.98

5.80

9.80

8.06

0.77

8.37

1.31

0.06

5.10

6.91

6.00

2.91

5.15

2.29

5.90

—

ALE

data

taux

—

rent

des

it et

1 les

sans

mar-

FONDÉE AU CANADA EN 188

## F. CERNICHIARO & FRERE

Doreurs, Argenteurs et Nickeleurs sur articles métalliques.

51, RUE SOUS-LE-FORT, (près de l'ascenseur)  
QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'églises, de coutellerie et argenterie de table.—Ciselure artistique.—Dorure, argenture et nickelure sur métal.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

### VIN DE MESSE

#### " VATICAN "

Certificats d'authenticité et de pureté  
approuvés par S. G. Mgr l'archevêque  
de Montréal. . . . .

PRIX ET ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE.

LAPORTE, MARTIN, Limitée

584, Rue St-Paul Ouest MONTRÉAL.

## EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ EN TOUS GENRES

OPTIQUE SCIENTIFIQUE

LUNETTES OU LOZGNONS  
pour tous les cas d'Amétropie.

95, rue Saint-Joseph, - - QUEBEC

## CATALOGUES DE BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES

Nous mettons gratuitement à la disposition de Messieurs les curés qui en feront la demande sept listes de livres choisis pour bibliothèques paroissiales. Cette série imprimée et prête pour distribution comprend deux listes de cent volumes, une de deux cents, une de trois cents, une de quatre cents, une de cinq cents et une de huit cents volumes.

Nous avons aussi des listes manuscrites de 1000, 1300<sup>00</sup> et 1600 volumes; nous prêterons ces listes manuscrites, à condition qu'on nous les renvoie immédiatement après examen.

Ces listes sont des extraits du Catalogue préparé spécialement par la Commission des Bibliothèques paroissiales de l'Action Sociale Catholique.

**LA LIBRAIRIE GARNEAU**  
**47, rue Buade, - - - - - QUEBEC.**

**LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS**  
**LIBRAIRES - EDITEURS - IMPORTATEURS**  
**GROS ET DÉTAIL**  
**177, RUE SAINT-JOSEPH, - - QUEBEC.**

Editeurs des livres de plain-chant :

Graduel et Vespéral, Paroissien Noté, Extrait du paroissien noté, Ordre des sépultures. Ces livres sont publiés avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

Agents généraux pour le Canada, des cloches françaises HAVARD.  
GARANTIE DE SATISFACTION.

Articles religieux : Statuettes, Encens, Huile de huit jours, Livres de prières.  
Livres de prix.

Spécialités :—Fournitures d'écoles, Mobilier scolaire, Tableaux de musée scolaire, etc., etc.

Catalogue illustré adressé sur demande.

# ATELIERS DE VITRAUX ARTISTIQUES



POUR EGLISES ET  
RESIDENCES



TRAVAIL DU  
MEILLEUR GOUT



*Sur demande l'on sou-  
met aux intéressés  
dessins et prix.*



**B. LEONARD**

53, rue St-Jean  
QUÉBEC.

## J. H. GIGNAC, LIMITÉE

MARCHANDS DE BOIS ET MANUFACTURIERS

Bureau : 142, rue de l'Église Téléphone 5502 QUÉBEC.

BOIS DE CONSTRUCTION DE TOUTES SORTES. — Épinette, Pin blanc, Bois jaune, Bois blanc, Pitchpin, B. C. Fir, Chêne rouge, Chêne blanc, Frêne, Orme, Merisier, Érable, Cerisier, Noyer noir, Noyer Tendre, Acajou, Bois rouge, etc., Portes, Châssis, Persiennes, Jalousies, Comptoirs, Divisions, Bancs d'églises, Bancs d'écoles, Valises, Sacs de voyage, Suit-Cases, etc.

MOULURES ET MERISIER A PLANCHER.

## PICARD & DUQUET

ENR

HORLOGERS ET BIJOUTIERS

36, rue St-Jean, - - - - - QUÉBEC

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES

Réparations de Montres, Horloges. Guvrage garanti.

SPÉCIALITÉ : MÉDAILLES ET INSIGNES POUR SOCIÉTÉS.

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

E.-M. TALBOT TELEPHONE 2421 J.-A.-T. DIONNE

A. A. P. G., F. R. A. J. C.

A. A. P. G., A. R. A. J. C.

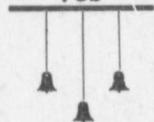
## TALBOT & DIONNE

ARCHITECTES

14, rue St-Joseph, - - - - - QUÉBEC.

ACHETEZ

VOS



# FOURRURES

A LA

MAISON DE CONFIANCE

HOLT, RENFREW & Co., Limited

RUE BUADE,

QUÉBEC.

# LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'ÉPARGNES  
Fondée en 1848

**BUREAU PRINCIPAL**  
**Haute-Ville, Quebec, No 21, rue St-Jean.**

## SUCCURSALES A QUEBEC :

ST-ROCH, coin des rues St-Joseph et du Pont.

ST-SAUVEUR, No 801 rue St-Valier.

ST-JEAN-BAPTISTE, No 479 rue St-Jean.

BASSE-VILLE, No 53 rue St-Pierre.

LIMOILLOU, Boulevard St-Charles.

## SUCCURSALES A LEVIS :

RUE COMMERCIALE, No 103, (au bas de la côte).

RUE EDEN, No 20, (sur la côte).

**SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIRS, de 7 à 8.30 hres,**  
**les succursales suivantes : ST-ROCH, ST-SAUVEUR, ST-JEAN-**  
**BAPTISTE, LIMOILLOU et LEVIS RUE EDEN.**

## BANQUES À DOMICILE

Ne pas oublier que la CAISSE D'ÉCONOMIE offre aux familles de petites BANQUES en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leur petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Caisse leur fournit et sur lesquelles il est payé un intérêt.

## COFFRETS DE SURETÉ

COFFRETS DE SURETÉ à louer au BUREAU PRINCIPAL et à la SUCCURSALE DE ST-ROCH, pour la garde de débetures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles